~~Etablissement thermal.~~

NOTICE

SUR LES

Thermale Sulfureuses (Sodiques)

EAUX ~~MINÉRALES~~ SULFUREUSES

(Sulfurées-Sodiques) Alcaline

D'YVERDON.

1866.

~~E. RUFENACHT, PROPRIÉTAIRE.~~

Prix de l'eau sulfureuse d'Yverdon :

½ bouteille,	bouteille entière,
30 cent.	50 cent.

1 franc pour la caisse et l'emballage.

WELLCOME
LIBRARY
pam
WB760
1866
N°11

YVERDON. — TYPOGRAPHIE J. FIVAZ.

22501454333

ÉTABLISSEMENT THERMAL
D'YVERDON.

Les thermes d'Yverdon remontent à une époque fort reculée et leur fondation paraît être au moins contemporaine de l'occupation de notre pays par les Romains.

Ces eaux ne furent recommandées durant fort longtemps que par leurs effets souvent merveilleux, mais en 1826 l'analyse en fut faite par M. Peschier, habile chimiste de Genève, puis plus tard encore par MM. Buttin, chimistes à Yverdon ; elles ont démontré que l'eau minérale d'Yverdon est une *eau thermale sulfureuse hydrosulfatée alcaline,* laquelle contient en outre une matière muqueuse azotée que l'on ~~ne re~~trouve ~~que~~ dans les eaux de *Barèges*, et qui, pour cela, a reçu le nom de *barégine* ou *glairine*, laquelle se dépose en grande abondance dans tous les conduits qui servent à l'écoulement des eaux.

Il est à observer que dans les eaux d'Yverdon la glairine n'est point amenée avec l'eau au bouillon de la source à l'état concret, mais bien à celui de dissolution dans l'eau elle ne paraîtrait se déposer que par l'influence de l'air.

C'est en grande partie à la présence de cette substance animale en dissolution jointe à l'absence de sulfate de chaux qu'il faut attribuer l'onctuosité des eaux d'Yverdon, leur toucher savonneux et doux et la sensation mœlleuse qu'on éprouve en les buvant.

Cette eau est d'ailleurs d'une limpidité parfaite, d'une saveur douce, malgré son odeur sulfureuse prononcée. Il s'en dégage continuellement un très grand nombre de *petites bulles gazeuses* qui la rendent légère et un peu pétillante ; elles sont composées d'*azote*, de *gaz carbonique*, d'*hydrogène sulfuré* et d'*air atmosphérique*. A la source, l'eau jaillit de deux fissures dans un banc de molasse et s'élève à 33 $^1/_2$ pieds de hauteur, sa température est de 25° C, son poids spécifique est de 1001,4 ; elle fournit 134 pots d'eau par minute sans que la quantité diminue durant les plus grandes sécheresses.

Dernière analyse des eaux

faite en 1866, *par M. Louis Buttin*.

1,000 parties d'eau thermale d'Yverdon renferment environ 0,0250 de soufre (à l'état de sulfhydrate alcalin). 1,000 parties d'eau ont donné un résidu fixe de 0,3110 composé de

0,1200 bicarbonate de chaux,
0,1020 carbonate de soude,
0,0210 chlorure de sodium,
0,0060 silice,
0,0510 matière organique azotée.
0,0110 pertes.

0,3110 résidu salin de 1,000 parties d'eau, azote et gaz carbonique quantités non déterminées, magnésie traces.

Désignation des maladies pour lesquelles les eaux sont curatives.

Les eaux d'Yverdon, ainsi que les eaux sulfureuses, conviennent dans un grand nombre de maladies; celles plus spécialement combattues sont assez nombreuses pour justifier leur ancienne réputation.

1° *Les maladies de la peau,* sous une infinité de formes, cèdent à leur efficacité spéciale. C'est dans cette classe d'affections variées que les eaux d'Yverdon exercent leur action thérapeutique la plus évidente. Les *dartres rentrées* sont combattues avec avantage par l'usage de ces eaux.

2° Dans les affections du *système lymphati-*

que, par conséquent dans les *scrofules,* les *engorgements glanduleux,* le *rachitisme* et ses complications.

3° Les *rhumatismes* chroniques, la *goutte* et les gonflements articulaires. Il se fait dans cette classe de maladies des cures merveilleuses, le grand nombre de béquilles laissées par les malades lors de leur départ de l'établissement en sont une preuve évidente.

4° Les affections chroniques du vagin et du col de la matrice sont heureusement influencées par l'usage des eaux, soit qu'elles agissent sur la partie malade, soit que, fortifiant l'estomac, l'effet local résulte d'une modification générale de l'économie, par cette cause sans doute une cure aux Bains d'Yverdon a rendu mères plusieurs femmes qui désespéraient de le devenir.

5° Les affections des organes génitaux des deux sexes, tous les dérangements de la menstruation.

6° Les *engorgements* et les *obstruations* des viscères du bas-ventre, du *foie,* de la *rate,* des glandes, du mésentère, de la veine porte, etc.

7° Les *affections graveleuses des reins* et de la *vessie* et les autres maladies des organes qui

concourent à la sécrétion et à l'excrétion de l'urine.

8° Les diverses affections de l'*estomac* et des premières voies éprouvent de grands bienfaits de l'usage de ces eaux.

9° Les affections du *larynx*, du *poumon* ont trouvé très fréquemment la guérison ou un notable soulagement, soit par l'inhalation simple de ces eaux, soit par leur boisson pure ou mélangée à du chaud lait.

10° Les maladies *nerveuses*, soit qu'elles aient leur siège dans le cerveau, telles que la *mélancolie*, l'*hypocondrie*, l'*hystérie*, soit qu'elles tiennent à un dérangement des nerfs, du mouvement ou des sensations, telles que les diverses *névralgies* et les contractions nerveuses connues sous le nom de *crampes*, de *spasmes*, de *convulsions*, soit enfin qu'elles dérivent de la destruction des fonctions de ces mêmes nerfs, comme cela a lieu dans les *paralysies* des divers organes.

11° Les maladies dites locales, telles que celles qui se manifestent par du relâchement ou de la faiblesse, par exemple : les suites des *fractures*, des *luxations*, les *contractures*, les

ulcères, les *plaies* produites par les armes à feu, les *tumeurs blanches* et les autres affections du système osseux.

Des maladies aggravées par le traitement thermal.

Les eaux d'Yverdon, ainsi que toutes les *eaux thermales sulfureuses*, sont excitantes; elles sont par conséquent contraires dans les maladies aiguës ou lorsque le malade porte une disposition à l'irritation, à la fièvre, qu'il est pléthorique, disposé à l'apoplexie, aux hémorragies et en général à la prédominance du système artériel.

Elles sont contraires dans les maladies qui tiennent à une atonie générale, aux personnes atteintes de langueur, de marasme ou celles qui sont menacées d'hydropisie.

Mode d'emploi des eaux minérales.

Les eaux d'Yverdon sont employées en *boisson*, en *douches descendantes et ascendantes*, en *bains* et *douches de vapeur*, en *inhalations* pour les maladies des voies respiratoires.

L'époque la plus favorable pour faire une cure aux Bains comprend 5 mois, de mai à septembre. Si la cure a lieu par un temps froid

et humide, il faut redoubler de soins et de précautions, ce qui est d'autant plus facile que le bâtiment d'habitation est contigu à celui des bains, on peut passer de l'un à l'autre sans s'exposer à l'air extérieur.

Le moment le plus favorable pour boire les eaux est de bonne heure le matin et à jeun, parce qu'alors l'absorption est plus active.

Il est préférable de les prendre soi-même à la source afin de les obtenir aussi gazeuses que possible. Il faut commencer par un ou deux verres et augmenter insensiblement jusqu'à six ou huit verres. Il ne faut pas les boire de suite mais laisser 5 à 8 minutes d'intervalle pendant lesquelles on se promènera en plein air lorsque le temps le permet. Dans quelques cas d'irritation de poitrine il est bon de couper l'eau minérale avec du lait ou petit lait.

Les personnes qui se baignent se mettront au bain un quart d'heure après avoir pris leur dernier verre; celles qui ne se baignent pas peuvent prendre leur déjeûner demi-heure après avoir fini de boire.

Les eaux ne perdent aucune de leurs parties constituantes en étant exportées dans des bou-

teilles bien bouchées, c'est pour cela que chaque année il en est expédié une plus grande quantité surtout durant l'hiver.

Des Bains.

L'*eau* nécessaire pour les *bains* vient *directement de la source;* une partie en est chauffée à l'aide de la vapeur selon le système établi dans les meilleurs établissements de bains.

Le degré de chaleur varie suivant les cas ; il dépend de l'âge du malade, de sa constitution et de la nature de la maladie.

Les personnes âgées ou atteintes de rhumatismes doivent prendre leur bain plus chaud que des jeunes gens ou des malades qui sont disposés aux congestions sanguines et à l'irritation du système nerveux, cependant il faut se souvenir qu'il vaut mieux entrer dans un bain tempéré et le réchauffer s'il est nécessaire, car l'on doit y éprouver du bien-être et un calme général. Un séjour prolongé dans l'eau est nuisible, il est rare que le bain doive durer plus d'une heure à une heure et demie et encore doit-on n'arriver à ce point que graduellement et après plusieurs jours; les personnes faibles

et délicates ne le prennent que d'un quart d'heure à une heure au plus.

Le moment de la journée où le bain convient le mieux est le matin en sortant du lit et après avoir pris l'eau en boisson.

Le malade se borne parfois à *un bain* par jour, mais ordinairement il en prend *deux*, un le *matin* et un le *soir*.

Le malade, après avoir été bien essuyé avec des linges chauds, se remettra *immédiatement* au lit, il vaudra mieux n'y pas dormir, mais se faire servir à déjeûner ou, si l'on préfère, se lever au bout d'une demi-heure pour déjeûner à la salle à manger et faire de l'exercice en plein air.

Il est parfois bon de se faire frictionner avec une brosse au sortir de son bain, cela dépend des cas.

Le malade ne devra pas cesser brusquement sa cure, mais diminuer insensiblement la longueur de ses bains.

Le malade ne devra pas se décourager s'il n'éprouve pas promptement de bons résultats de sa cure, il arrive souvent que les effets sa-

lutaires ne se font sentir que plusieurs semaines après leur usage.

Avis essentiel.

Il faut user de beaucoup de précautions contre le froid de l'air, surtout en cas de *poussée*. Les bains ouvrent les pores, facilitent la transpiration, rendent la peau plus impressionnable, il faut par conséquent que le baigneur soit chaudement habillé et pour cela il se pourvoira de vêtements de laine.

Le baigneur s'abstiendra de tout travail d'esprit, il cherchera à sortir de ses habitudes ordinaires, à se débarrasser de toute préoccupation soucieuse, ne s'occupant que du soin de sa santé.

Renseignements divers.

Une *chambre d'inhalation* est à la disposition des personnes affectées de maladies du larynx ou de la poitrine.

Les *appartements* sont confortables et propres, ouvrant sur de vastes corridors qui peuvent servir de promenoirs en cas de mauvais temps.

Salon de réunion et de lecture.

Table soignée à prix modérés.

Service à la carte.

L'établissement des Bains est entouré de vastes jardins et de beaux ombrages qui engagent à la promenade les baigneurs impotents, lesquels trouvent aussi de bons appartements au rez-de-chaussée. L'établissement des Bains est très bien situé, à l'embranchement de plusieurs routes et à dix minutes de la ville et de la gare, avec lesquelles il communique par une promenade ombragée.

La voiture des Bains transporte depuis la gare toutes les personnes qui annoncent leur arrivée.

Bureau de télégraphe.

Distribution des lettres deux fois par jour.

Promenades et excursions.

Les environs d'Yverdon offrent de charmants buts d'excursions, soit à pied soit en voiture. Près de *Clendy,* à quelques minutes des Bains, les bords du lac présentent, dans une belle matinée d'été, l'aspect d'une vue marine. Le *côteau,* qui domine les Bains, offre un point de vue ravissant sur Yverdon et sur le lac; la *sommité du Mont-Hélas,* à une demi-lieue des Bains, d'où l'on jouit d'une superbe vue sur

toute la chaîne du Jura et sur les Alpes de Suisse et de Savoie ; c'est un panorama magnifique qu'aucun baigneur étranger ne doit négliger de voir.

Grandson et *son château*, les jolis villages de *Champagnes, Bonvillars, Onnens, Concise* et la *Chartreuse de la Lance* avec son bois et sa cascade pittoresque.

Champvent et son *château* bâti par la reine Berthe, la *Mothe* et sa belle cascade, le grand village de *Sainte-Croix* dans une gorge du Jura. D'Yverdon l'on a toutes facilités de faire les diverses excursions décrites dans le tome 1er de la Bande du Jura.

Ajoutons-y encore les promenades et la pêche sur le lac et l'on conviendra qu'Yverdon n'est pas dépourvu d'agréments.

Direction médicale.

Voici les noms des médecins d'Yverdon chargés de diriger les cures des malades à l'établissement des Bains. Ils sont inscrits par rang d'ancienneté dans leur profession :

M. Cordey, Dr-Méd. M. Flaction, Dr-Méd.
M. Brière, Dr-Méd. M. Berguer, Dr-Méd.

Ci-joint quelques lignes d'un réputé docteur de Genève, constatant l'efficacité des eaux dont il a fait usage lui-même :

« Je viens bien volontiers satisfaire votre » désir et attester les précieuses propriétés des » eaux d'Yverdon, dont j'ai fréquemment usé ; » grâce au concours des honorables confrères » chargés de diriger les cures, notamment de » M. le Dr Brière, j'en ai souvent obtenu les » plus heureux effets. L'endroit est salubre, les » alentours pittoresque, votre maison bien tenue » et agréable à habiter. Je souhaite que la no- » tice que vous êtes en train de publier procure » à cet établissement thermal la notoriété et la » faveur qu'il mérite.

» Genève, le 27 mars 1866.

COINDET, Dr-Méd. et Profr. »

Puis un article inséré en 1865 dans la *Patrie* et la *Gazette de Lausanne,* par une des sommités du canton de Vaud, qui avait eu des preuves de l'efficacité des eaux dans une grave maladie d'un membre de sa famille. « J'avais beaucoup » entendu parler, il y a quelques années, des » Bains d'Yverdon et j'ai voulu les visiter en

» détail. Cet établissement m'a paru très con-
» fortable ; la table en est excellente et tous les
» baigneurs se louent des égards dont ils sont
» entourés. La vertu des eaux sulfureuses d'Y-
» verdon est beaucoup plus grande qu'on ne le
» pense communément, et nous allons souvent
» chercher bien loin, à grands frais, ce que
» nous possédons à notre proximité. Les Bains
» d'Yverdon sont entourés de promenades char-
» mantes, d'une verdure magnifique ; l'air en
» est pur et doux, il exerce une influence très
» heureuse sur la santé des malades. »

Ces Bains appartenaient autrefois à la ville d'Yverdon, mais il était devenu nécessaire d'y faire d'immenses réparations pour les mettre à la hauteur des exigences du jour, M. Rufenacht s'en étant rendu propriétaire il y a quelques années, a non-seulement réparé au complet la maison et les Bains, mais l'a meublée entièrement à neuf aussi confortablement que possible, espérant par la bonne tenue de cette maison ramener la réputation qu'avait cet établissement il y a un siècle.

Ces bains et leurs dependances, avec le domaine rural ont été achetés de l'hoirie d'Eugène Rufenache, par acte du 23 Mars 1868 par MM. A. Brière docteur, francis Landry architecte et Ch.s Michod Ebeniste pour le prix de 115,000 frcs : le mobilier compris —